

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) relative au remplacement de transformateurs à 315-120 kV et à l'ajout d'une section à 25 kV au poste de La Prairie (Dossier R-4029-2017)

Objet de la demande

Le Transporteur a déposé, le 21 décembre 2017, une demande à la Régie de l'énergie (la Régie) afin d'obtenir l'autorisation visant le remplacement de transformateurs à 315-120 kV et l'ajout d'une section à 25 kV au poste de La Prairie (le Projet).

Le Projet vise à assurer la pérennité du poste de La Prairie et à répondre à la croissance de la charge au sud de la région métropolitaine de Montréal. Le coût total du Projet est de 57,3 M\$, dont 33,1 M\$ s'inscrivent dans la catégorie d'investissement « maintien des actifs » et 24,2 M\$ dans la catégorie d'investissement « croissance des besoins de la clientèle ». Les mises en service du Projet sont prévues s'échelonner de juin 2020 à novembre 2021.

Cette demande est soumise en vertu des articles 31 (1) (5^e) et 73 de la Loi sur la Régie de l'énergie (la Loi) ainsi qu'en vertu des articles 1, 2 et 3 du Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie (le Règlement).

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation et ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au présent dossier. Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires écrits à la Régie, avec copie au Transporteur, au plus tard le **12 mars 2018 à 12 h**. Ce dernier pourra répondre à ces commentaires au plus tard le **19 mars 2018 à 12 h**.

Les commentaires doivent préciser l'identité et les coordonnées de leur auteur et être accompagnés d'une description de la nature de son intérêt et de tout renseignement pertinent qui les explique ou les appuie.

La demande du Transporteur, les documents afférents, la Loi, le Règlement ainsi que le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca